



Communiqué de presse

Vienne : le Syndicat Energies Vienne et la Banque des Territoires signent une convention de financement inédite en France pour la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités

Poitiers, le 2 juin 2021



La Banque des Territoires signe la première convention en France de financement intracting mutualisé avec le Syndicat Energies Vienne. Ce dispositif vertueux permet le financement des travaux de rénovation énergétique du patrimoine public des collectivités du département de la Vienne et favorise leur accélération. Cette signature s'inscrit dans le cadre la mise en œuvre par la Banque des Territoires de l'axe prioritaire « transition écologique » du plan de relance de la Caisse des Dépôts.

L'usage des bâtiments dans la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre, est le deuxième enjeu énergétique dans la Vienne comme partout en France, après les transports. Il représente 40% des consommations d'énergie dans le département et 23% des émissions de gaz à effet de serre. Si le bâtiment résidentiel représente à lui seul 28% des consommations d'énergie, le tertiaire concerne lui 12% des consommations (bureaux des entreprises privées et administrations publiques dont les collectivités font partie).

En 2020, le Syndicat Energies Vienne a lancé un programme d'audit des bâtiments des collectivités adhérentes sur une durée de 3 ans, 2020/2022. Il permet d'identifier les bâtiments publics les plus énergivores et de proposer aux collectivités des scénarios des travaux de rénovation énergétique.

Afin d'aider les collectivités à financer les travaux retenus, la Banque des Territoires met en place un conventionnement d'Intracting mutualisé et consent une avance remboursable de 3 M€ au Syndicat Energies Vienne.

Le Syndicat Energies Vienne est au centre du dispositif d'accompagnement global des collectivités du département de la Vienne. Le programme de travaux de réhabilitation concerne une centaine de bâtiments, répartis sur une trentaine de communes, pour un montant estimatif de 6 M€ pour une durée de 3 ans. Il s'agit essentiellement des mairies, des écoles, des salles des fêtes et des équipements sportifs. Les travaux effectués touchent principalement à la rénovation énergétique (chauffage, qualité de l'air, éclairage). Les avances financières apportées par la Banque des Territoires au Syndicat Energies Vienne seront ainsi remboursées grâce aux économies d'énergie générées par les travaux mis en œuvre par chaque collectivité.

L'Intracting est un dispositif qui prévoit le financement d'actions d'efficacité énergétique avec un temps de retour relativement court (13 ans maximum), ainsi que la réduction des coûts de fonctionnement des bâtiments. Schématiquement, les économies d'énergie générées par les travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment, permettent de rembourser les échéances de l'avance financière.

L'Intracting mutualisé permet le regroupement de plusieurs projets de rénovation énergétique. En mutualisant ces projets « les économies très importantes de certains permettent de compenser les économies moins importantes des autres pour assurer l'équilibre au niveau du bouquet de travaux global » explique Jacques Deschamps, président du Syndicat Energies Vienne.

A travers ce partenariat, la Banque des Territoires s'inscrit pleinement dans sa volonté de porter ses efforts sur les économies d'énergie en complément du développement des énergies renouvelables pour un territoire plus durable.

« La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) fixe une trajectoire de -50% des consommations globales d'énergie. Pour ce qui est du bâtiment, le programme du Syndicat colle parfaitement à cette stratégie avec les moyennes des scénarios 2 et 3 qui permettent d'atteindre un niveau de gain énergétique situé entre 39 et 53 % ». De plus, le Syndicat ENERGIES VIENNE participe directement au financement des travaux pour ces scénarios à hauteur de 25% d'aide à l'investissement, ce qui diminue encore la part à financer pour la commune et le temps de retour de l'opération. », déclare Jacques Deschamps, président du Syndicat Energies Vienne.

« La sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments publics constituent à la fois un gisement d'économies et d'emplois pour les années à venir. Le soutien financier de la Banque des Territoires à ce programme ambitieux du syndicat Energies Vienne s'inscrit pleinement dans les axes du Plan de Relance, impulsé par l'Etat », souligne Patrick Martinez, directeur régional de la Banque des Territoires.

La convention de financement Intracting mutualisé a été signée ce jour par Jacques Deschamps, président du syndicat Energies Vienne et Patrick Martinez, directeur régional de la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine.

A propos du syndicat Energies Vienne

Acteur historique du secteur de l'énergie dans la Vienne, le Syndicat ÉNERGIES VIENNE a été créé en 1923 par la volonté des communes du département afin d'apporter l'électricité dans leurs zones rurales. Depuis, le Syndicat a toujours œuvré dans le destin énergétique du territoire, grâce à la participation active de ses élus. Il regroupe aujourd'hui 223 collectivités : 217 communes, la communauté urbaine de Grand Poitiers (au nom de 35 communes) et 5 communautés de communes. Pour elles, le Syndicat ÉNERGIES VIENNE fédère et optimise l'organisation et le développement du service public de l'énergie, ainsi que les actions de maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelable. Depuis plusieurs années, le Syndicat est engagé dans une démarche d'excellence environnementale : un ambitieux programme d'actions concrètes en faveur de l'exemplarité énergétique des collectivités membres.

Pour remplir ces missions, le Syndicat est à la tête du Groupe SOREGIES, dont les entreprises sont présentes sur toute la chaîne de valeur de l'énergie : production d'énergies renouvelables (SERGIES), réseau de distribution (SRD), fourniture (SORÉGIES et Alterna).

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | > @BanqueDesTerr

Contacts presse:

Syndicat Energies Vienne

Virginie Lorentz - virginie.lorentz@energies-vienne.fr - 05.49.60.54.51

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine – Groupe Caisse des Dépôts Pascale Artaz - pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 05 56 00 01 93

© BdT NAquitaine

2